

Lallien

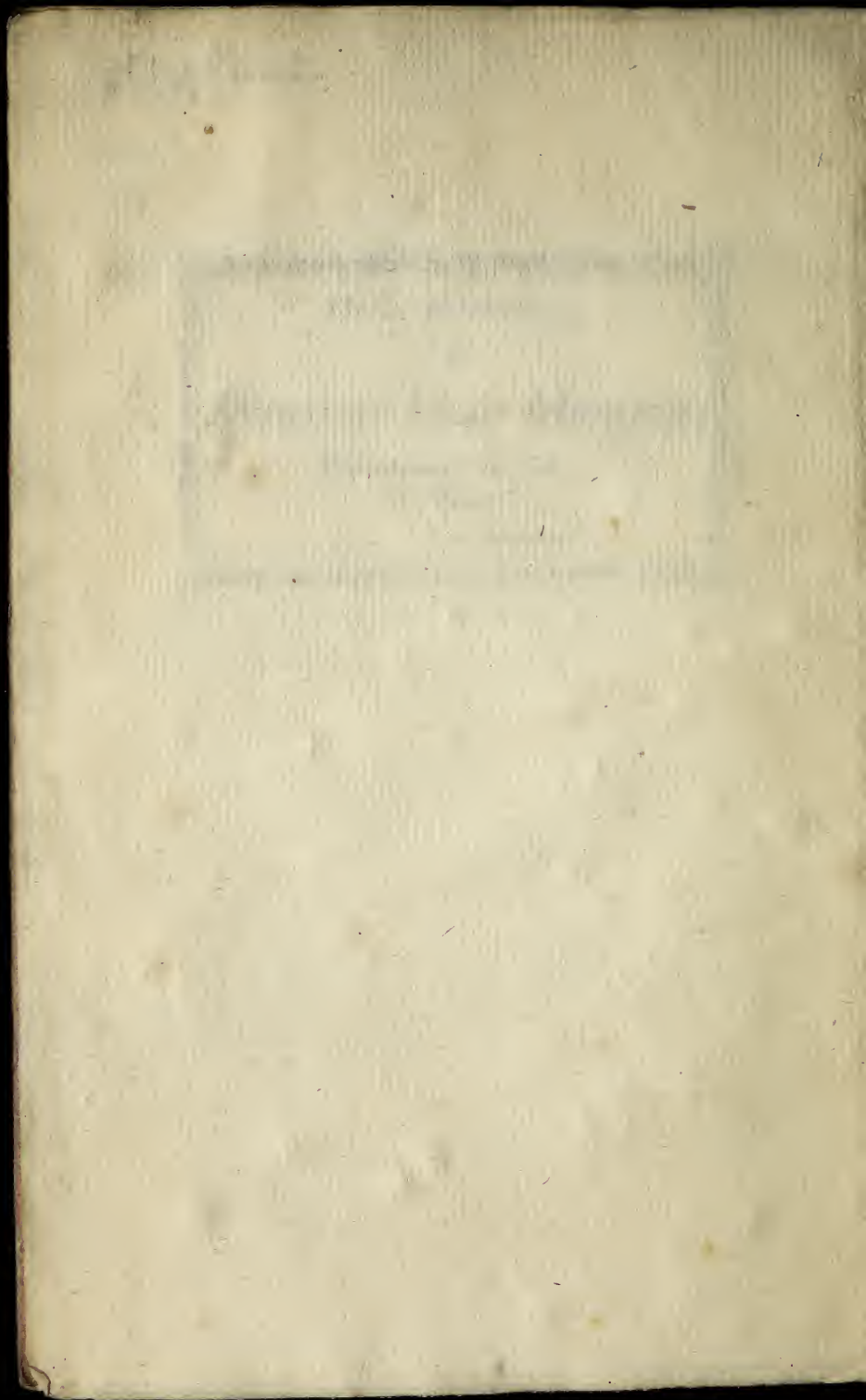
De la Bibliothèque
de
Monsieur Louis Montaut,
Département du Gers ,
près Montréal ,
à Montaut.

~~File 4321332~~

Case

File

25533



Fac. 4 391332



R A P P O R T

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE,

A U N O M

DE LA COMMISSION DES CINQ,

PAR TALLIEN,

*Dans la séance du 2 brumaire, l'an quatrième de la
République Française, une et indivisible.*

CITOYENS-REPRÉSENTANS,

Vous avez chargé votre commission des cinq de rechercher et de vous présenter les moyens de rendre avantageuse à la cause de la liberté la victoire remportée par ses amis dans la journée du 13 vendémiaire. Nous allons remplir cette tâche pénible, et répondre ainsi à vos calomnieux et aux nôtres. Nous leurs prouverons, par les vérités que nous allons vous dire, par les mesures que nous vous proposerons ensuite, que rien ne peut

décourager les hommes qui veulent sincèrement sauver leur pays, et ne plus l'exposer à toutes les horreurs de l'anarchie.

Vous n'attendez pas de nous, sans doute, le récit détaillé de tous les événemens, de toutes les intrigues, de toutes les trames employées depuis long temps pour parvenir à détruire la liberté, à anéantir l'égalité, et à rétablir la royauté sur les cadavres amoncelés des républicains.

Depuis six années, des ennemis nombreux s'agitent autour de nous, et nous les avons vu successivement employer les moyens même le plus opposés pour parvenir à leur but. Depuis six années, les prêtres, les nobles, les privilégiés, tous ceux enfin qui profitoient des abus nombreux de l'ancien régime, se sont ligués contre la révolution française. Tant que nous avons conservé une forme de gouvernement dont les rênes étoient confiées à un seul, on s'est contenté d'agir sourdement pour miner ainsi l'édifice naissant de la liberté; mais aussitôt que vous eûtes décrété la république, vos ennemis se montrèrent à découvert; ceux de l'intérieur se réunirent à ceux de l'extérieur. Il leur falloit un point central, pour diriger, d'une manière uniforme, toutes leurs manœuvres. Le cabinet de Saint-James devint ce point: ce fut là où l'on forgea cette longue chaîne de conspiration, cette immense série d'agitation et de mouvemens que nous avons vus successivement éclater parmi nous.

Le traité de Pilnitz n'étoit pas seulement l'ouvrage des cabinets étrangers; mais bien encore celui des contre-révolutionnaires de l'intérieur.

Chacun de vous se rappelle les intrigues qui eurent lieu à la fin de l'assemblée constituante. La révision dirigée par Lameth et les Duport fut l'époque première des persécutions dont on accabla les patriotes. Ils voulurent réclamer les droits les plus sacrés, indignement violés: ils furent incarcérés, assassinés. Le Champ-de-Mars, l'autel de la patrie, sont encore teints de leur sang. Ceux qui le firent couler ont fui; mais leurs amis, mais leurs partisans, mais leurs coopérateurs, sont restés, et on les a rencontrés dans toutes les crises révolutionnaires, toujours ardens persécuteurs des patriotes, et amis constans du pouvoir arbitraire.

Que l'on suive ces hommes, et on les trouvera par-tout jouant le même rôle. Au 10 août, ce sont des patriotes égarés: avant le 31 mai, ce sont des modérés, des prétendus amis de l'ordre: sous Robespierre, ce sont des exagérés, des partisans de la terreur; on les voit en bonnet rouge et en pantalon: ils quittent, lorsqu'il en sera temps, ce costume pour reprendre l'épée et le chapeau à plumet. Ils font des journaux, ils louent la tyrannie, ils applaudissent aux mesures atroces qu'elle prend; ils en profitent pour l'intérêt de leur parti; ils ont des amis dans les comités révolutionnaires; ils font dénoncer et envoyer à l'écha-

faud tout ce qui fut patriote. Ils sèment par-tout les défiances ; ils saisissent avec adresse quelques nuances d'opinions ; ils échauffent les ressentimens , blessent les amours propres respectifs , et font ainsi se détruire , les uns par les autres , les plus chauds amis de la révolution , les fondateurs de la république.

Condorcet , Vergniaud , Danton , Camille-Desmoulins , Bazire , Héroult , et tant d'autres , vous péries tous victimes des infernales machinations des diviseurs , des agens de l'Angleterre !

Après le 9 thermidor , les vrais patriotes respirent un moment ; Robespierre et ses complices ne sont plus ; le règne de la justice a succédé à celui de l'arbitraire : mais bientôt les ennemis constans du bonheur des Français vont se saisir de cette révolution , et la faire tourner à leur avantage ; alors ils exagèrent tout , ils persécutent de nouveau tous les patriotes , les font incarcérer , égorger dans plusieurs départemens ; tous les ennemis de la liberté sont ouvertement protégés ; les émigrés , les prêtres réfractaires rentreat en foule , et la contre-révolution se prépare ainsi par les soins de ceux qui y travaillent avec tant d'activité depuis cinq années.

Après vous avoir rappelé ce qui s'est passé sous vos yeux , il est de notre devoir de prouver à la France que les auteurs de la révolte du 13 vendémiaire sont les mêmes que ceux de tous les maux qui nous ont successivement affligés , et ont opéré cette tourmente politique , qui empêcha tant de biens de s'opérer.

Je ne rappellerai pas les événemens de germinal et de prairial ; il me suffiroit de le faire pour prouver que c'est Pitt qui a organisé ces mouvemens , que c'est son génie destructeur qui dirigeoit toutes les opérations des hommes qui , alors chargés des subsistances , firent , pendant plusieurs mois , distribuer à Paris une telle abondance de pain , que l'on en nourrissoit des animaux de toute espèce , et même des chevaux , et qui tout-à-coup , firent réduire cette distribution à la plus modique ration.

Vous le savez , on ne vit aucun patriote connu , aucun véritable ami de la liberté dans ces mouvemens : quelques hommes imprudens voulurent en tirer parti , et furent sacrifiés ; mais nos ennemis naturels en profitèrent seuls ; le peuple fut désarmé , bâillonné , et réduit à une nullité morale sous les rapports politiques ; le sang français coula , et Pitt fut satisfait.

Mais ce n'étoit point assez pour eux ; il leur falloit un coup décisif qui pût renverser la république , et préparer la perte de tous les républicains.

L'époque de la réunion des assemblées primaires devoit nécessairement devenir celle des plus grandes agitations : c'est ce qui arriva ; c'est ce qui fut préparé avec la plus machiavélique astuce.

Après avoir comprimé l'énergie des patriotes, il falloit pervertir l'esprit public. Les journalistes, presque tous entièrement dévoués au parti de l'étranger, furent chargés de ce soin, et ils justifièrent la confiance du ministre anglais. Richer-Serisy, Poncein, La levée, Suard, et tant d'autres, se disputoient chaque jour l'honneur de contribuer à la dissolution de la convention. Tous les représentans du peuple furent successivement attaqués; les uns par des diatribes virulentes, les autres par des louanges perfides. Tout ce qui pouvoit flatter l'aristocratie, avilir la représentation nationale, étoit saisi avec avidité. Les manifestes de Louis XVIII, les proclamations de Charette, les bulles du Pape remplissoient les colonnes de ces feuilles stipendiées, tandis que les décrets de la convention étoient, ou dénaturés, ou supprimés.

Une correspondance suivie fut établie entre Londres et Paris; les dépêches de Pitt parcouroient avec rapidité l'espace qui le séparoit de ses fidèles agens, tandis que les correspondances même les plus indifférentes entre les citoyens, étoient interceptées par les soins de beaucoup d'administrateurs, vendus à la faction.

Un autre foyer de conspiration existoit à Bâle. Dès l'hiver dernier, un club avoit été établi à Moira; il étoit composé d'émigrés, de royalistes constitutionnels, d'anciens ministres de Capet, de femmes connues par leurs intrigues, par leurs liaisons avec les réviseurs, plus connues encore par des écrits où l'on prêchoit ouvertement la guerre civile, où on la présente comme la seule mesure que les puissances étrangères doivent adopter. Des étrangers, des Français, des représentans du peuple même, étoient affiliés à ce club. Là, on ne vouloit pas le retour de l'ancien régime tout entier, mais on vouloit la constitution de 1791, avec quelques modifications: la rentrée des émigrés, sous la dénomination de *fugitifs*. Ce parti, très-nombreux ayant le 13 vendémiaire, ne se regarde pas encore en ce moment comme battu: il attend l'ouverture du corps législatif pour intriguer de nouveau, faire rentrer tous ses amis, les placer dans le directoire exécutif, dans toutes les autres fonctions publiques, et épier le moment favorable à un succès complet. Ce parti se subdivise en diverses coteries, dont les chefs se replient en tout sens suivant les circonstances, caressent tout le monde, s'accrochent à toutes les factions pour en venir à leur but.

Depuis environ six mois, les assemblées des sections de Paris, foyer perpétuel d'intrigues, toujours conduites par quelques ambitieux, étoient devenues des arènes ouvertes à tous les hommes qui vouloient avilir la convention nationale: après l'avoir louée de la manière la plus dégoûtante lorsqu'on la croyoit royaliste, on l'a traînée dans la boue; dès qu'on a été convaincu qu'elle demeureroit toujours républicaine.

Tous les bons citoyens demandoient la clôture de ces ateliers de diffamation : on s'y refusa ; vous vous rappelez le rapport qu'on fit à ce sujet. Ainsi on accorda à Paris un privilège sur les autres communes de la république : mais les meneurs avoient leurs raisons ; aussi vinrent-ils vous remercier de votre foible condescendance , en demandant l'éloignement des troupes républicaines , en désignant leur drapeaux victorieux sous le titre d'étendard de la terreur : cette insultante démarche demeura impunie , et enhardit les conspirateurs.

C'est au milieu du mouvement de tant de passion diverses , de tant d'intérêts opposés , que s'ouvrirent les assemblées primaires.

Le premier acte des factieux qui vouloient tout renverser , fut d'éloigner , sous divers prétextes , les patriotes dont ils redoutoient l'énergie , la surveillance ; ce qui fut presque exécuté dans toutes les communes de la république : les contre-révolutionnaires restèrent seuls maîtres du champ de bataille. Ils eussent bien désiré pouvoir entièrement lever le masque , mais le temps n'étoit pas encore arrivé : ils acceptèrent donc , avec un empressement hypocrite , la constitution républicaine , mais ils rejetèrent , avec plus d'empressement encore , et sur-tout avec une fureur qui déceloit leur arrière pensée , les décrets des 5 et 13 fructidor.

Alors commença cette longue série d'actes , plus absurdes , plus séditions les uns que les autres , que se permirent les sections de Paris. A les entendre , la convention , nommée par la totalité du peuple français , n'avoit plus de pouvoirs , du moment que les assemblées primaires étoient réunies. Arrêtés , discours , proclamations , députations , tout étoit infecté du virus de la révolte ; l'audace des sectionnaires alloit toujours croissant : des correspondances étoient établies par-tout : ce n'étoit plus de la constitution ou des élections que l'on s'occupoit ; mais de l'administration ; que dis-je ! c'étoit de la contre-révolution ; les arrêtés des sections Brutus , Lepelletier et la Batte-des-Moulins en contiennent à chaque ligne les preuves les plus irrécusables.

Les agens de Pitt n'avoient pas oublié la Vendée , ce chancre politique , créé , entretenu avec tant de soin. Vous avez vu par la correspondance trouvée chez Lemaître , que toutes les espérances des émigrés se partagent entre la Vendée et Paris ; mais quelques départemens échappés jusqu'alors à la contagion séparent ces deux foyers de la contre-révolution : il falloit les rapprocher , les réunir , s'il étoit possible. Des mouvemens séditions furent excités au même moment à Mantes , à Verneuil , à Chartres , à Orléans , à Dreux : les caisses publiques furent saisies ; la circulation des grains fut interceptée , l'autorité nationale méconnue , et , dans plusieurs endroits , il fallut repousser la force par la force.

Les meneurs des sections de Paris ne furent point découragés par les échecs que reçurent leurs partisans à Chartres , à Verneuil , à Dreux , à Nonencourt ; le passage du Rhin , cette entreprise audacieuse de la brave armée de Sambre et Meuse , ne les décourça pas ; ils promirent aux puissances coalisées que bientôt elles seroient dédommagées de tant de revers. Au même moment , les envoyés des princes ratifioient à Fâle , le traité fait à Pavie par le prétendu Louis XVIII avec ces puissances. Barras vous a donné connoissance de cette pièce importante. Aucun de vous , que dis-je ! aucun Français , ami de la dignité , du bonheur de son pays , ne pourra la lire , sans sentir son sang bouillonner dans ses veines , sans vouer à l'indignation des patriotes de tous les temps ceux qui favorisent d'aussi infâmes projets.

Il est donc évident que c'étoit pour parvenir à morceler la France , et y opérer une contre-révolution complète ; c'étoit donc pour attendre le moment propice , ce grand coup , que les meneurs des sections prolongeoient leur illégale permanence. C'étoit sans doute aussi pour seconder tous ces mouvemens , que l'on temporisoit sans cesse , que l'on traitoit de visionnaires , d'ambitieux , ceux qui d'avance traçoient le plan que devoient suivre les conjurés ; et il faut que la France sache que tandis que les sections étoient en armes à vos portes , on proposoit de transiger avec elles , de leur donner satisfaction sur divers points , de faire désarmer les patriotes dont la conduite auroit été , disoit-on , reprehensible. On vouloit envoyer quatre-vingt-seize commissaires dans les sections de Paris : étoit-ce des otages qu'on leur envoyoit , ou un asyle que l'on vouloit ménager aux cent députés qui , suivant la déclaration faite par Vardon , devoient seuls faire le noyau pour la réélection du corps législatif.

Enfin l'audace fut portée au comble. Le 13 vendémiaire vint mettre à découvert le complot , qui la nuit même devoit être exécuté , le massacre de la représentation nationale , et de tous les amis de la liberté.

Grâces soient rendues à nos braves frères d'armes , aux courageux patriotes de 1789 , tant calomniés ! Le foyer de la rébellion a été détruit , l'insolence des révoltés a reçu sa juste punition , et la république est encore une fois triomphante de cette attaque si perfidement combinée.

Les lâches meneurs des sections ont fui ; ils ont été cachés la honte de leur défaite dans les départemens , après avoir sacrifié d'infortunés citoyens , fanatisés et mis en avant par eux.

La victoire du 13 a bien dissipé , il est vrai , pour un moment , les rassemblemens des factieux , et reculé le terme de leurs espérances ; mais elle n'a pu détruire tous les maux qu'avoient faits les conspirateurs ; dans la grande majorité des départemens , ils

avoient , soit par leurs écrits , soit par leurs émissaires , répandu leurs principes destructeurs de toute liberté. Les actes les plus illégaux , les mesures les plus arbitraires ont été prises dans beaucoup d'assemblées primaires. La loi a été chaque jour violée par ces hommes qui ne vouloient reconnoître aucune autorité. Les auteurs de tous ces excès , les provocateurs de toutes ces mesures liberticides , ont commandé les choix des assemblées électorales : les ennemis les plus prononcés de la république , des parens d'émigrés , des émigrés même , tous les anciens valets de la cour , ont été nommés électeurs. La voix des patriotes réclamant les principes , a été étouffée par les vociférations , les insultes et les menaces de l'aristocratie ; presque par-tout , non-seulement l'intrigue , mais encore la mauvaise foi , ont présidé aux nominations.

Dans plusieurs sections de Paris il n'a point été dressé procès-verbal de leurs opérations , et plusieurs électeurs se sont présentés à l'assemblée électorale de la Seine avec de simples certificats des comités civils qui attestent qu'ils ont été nommés.

La tenue des assemblées électorales a prouvé que les éléments dont elles étoient composées avoient été tissés par l'intrigue , et non par le republicanisme.

Dans plusieurs départemens elles ont été obligées de se diviser : je citerai celles du Lot , du Doubs , du Tarn , de la Lozère.

Les couriers envoyés par le gouvernement pour annoncer la victoire du 13 , ont été par-tout retardés. Les corps administratifs de plusieurs départemens ont caché aux citoyens cette nouvelle importante pendant plusieurs jours : je citerai le département de la Corrèze , Toulon et Marseille.

L'influence du comité directorial de Paris s'est fait par-tout sentir ; une liste circulaire a été envoyée à toutes les assemblées électorales sous le timbre de Paris : elle a été admise dans la grande majorité. On doit cependant distinguer une minorité républicaine qui a su résister à toutes les intrigues. Les pays dévastés par les Chouans et les Vendéens sont de ce nombre , ainsi que les départemens du Nord , de la Charente-Inférieure , et ceux nouvellement réunis.

Dans un des scrutins de l'assemblée de Loire et Chor , on a trouvé cinquante billets écrits de la même main.

Dans le département d'Indre et Loire , on avoit distribué d'avance les listes de toutes les nominations à faire. Des électeurs des campagnes se trompèrent et mirent dans le scrutin pour la nomination des députés la liste des administrateurs ; ils dévoilèrent aussi le secret des meneurs.

Je pourrois vous citer une foule de faits de cette nature ; je pourrois vous dire que l'on trouve sur la liste des élus les défenseurs officieux de Capet , les écrivains apologistes de la royauté.

les aides-de-camp de Précý, le rédacteur du fameux traité de Pillnitz (Marbois), des hommes qui ont protesté contre les décrets de l'assemblée constituante, les auteurs des arrêtés de sections les plus incendiaires; des voix ont même été données à des hommes condamnés à mort par les conseils militaires (Vaublanc et Quatremère de Quincy). Dans le département d'Eure et Loir, des hommes, sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé par notre collègue Bourdon (de l'Oise), ont été élus... mais Mais je m'arrête.

Votre commission des cinq, après avoir pris connoissance de tous ces faits, après les avoir rapprochés, après avoir comparé les temps, les événemens, les circonstances, s'étoit convaincue que le principal but de la conspiration royaliste dont vous avez failli être les victimes, avoit été de préparer, par les élections, la contre-révolution, et de la rendre, sinon très-prochaine, au moins inévitable. Vos décrets des 5 et 13 fructidor obvièrent bien à une partie de ces inconvéniens; mais ils n'empêcheront pas que les administrations, les tribunaux des départemens où la faction royaliste a influencé les choix, ne soient en grande partie composés d'hommes ennemis par goût, par principes et par intérêt, du régime républicain.

Vos décrets n'empêcheront pas que les jurés de la haute-cour nationale ne soient choisis, dans beaucoup de départemens, parmi les hommes qui n'ont pas pris de part à la révolution, ou qui ne l'ont fait que pour concourir, soit par leurs écrits, soit par leurs actions, à la renverser: ce sont cependant là les juges des patriotes que nos ennemis voadroient immoler.

Toutes ces considérations avoient frappé les membres de votre commission: ils s'étoient associés à votre pensée intime; ils s'étoient rappelé le serment que vous avez tant de fois renouvelé de sauver la république, et de conduire le vaisseau de l'état au port. Ils s'occupoient des moyens d'y parvenir; ils étoient tout entiers livrés à cette idée consolante, qu'il pouvoit exister un moyen sauveur pour terminer la révolution au profit du patriote; pour détruire les dernières espérances des royalistes. Dès nous avions arrêté les bases du plan que nous avons conçu; plan qui s'accordoit avec le religieux respect que l'on doit aux volontés du peuple; plan qui ne retardoit point l'époque de la réunion du corps législatif: mais votre séance d'hier a eu lieu, et nous avons cru qu'il étoit de notre délicatesse, qu'il importoit même aux intérêts du peuple, que nous gardassions le silence sur ce point.

Puisse le génie de la liberté seconder de nouveau les efforts des républicains! puissent les nouveaux élus se pénétrer des devoirs que leur imposent leurs nouvelles fonctions! puissent des pressentimens sinistres ne pas se réaliser! car, citoyens collègues, ce seroit en vain que nous voudrions nous dissimuler les dangers de la patrie: croyez que le gouvernement républi-

cain ne pourra jamais s'établir d'une manière durable , tant qu'il existera dans les fonctions importantes des hommes plus attachés à l'idole de la royauté qu'au bonheur public ; et malheureusement le nombre de ces derniers est encore bien grand.

Mais , citoyens , s'il est vrai , comme on l'a dit , que des circonstances impérieuses commandent à la convention de laisser au corps législatif seul le soin de statuer sur la validité des élections faites dans les assemblées où les droits des citoyens ont été ouvertement violés , on ne disconviendra pas au moins qu'il est de notre devoir de sonder les autres plaies de l'état , et d'employer les derniers momens de notre session à y porter remède.

Voici les objets qui ont principalement fixé notre attention :

La rentrée des prêtres connus sous le nom de réfractaires ; aucun de vous ne peut se dissimuler les maux que fait , dans les départemens , ces fanatiques qui sans cesse prêchent la désobéissance à la loi ; le retour de beaucoup d'émigrés , principalement dans les départemens méridionaux , résultat inévitable des lois trop généralisées , et dont l'exécution est confiée , dans beaucoup de départemens , aux parens , aux agens de ces mêmes émigrés ;

Les moyens de purger enfin la république des infâmes royalistes , sans cependant relever les échafauds à jamais pros crits.

Enfin , pour satisfaire à votre décret d'hier , nous présenterons quelques mesures que nous croyons propres à réprimer la voracité de l'odieux agiotage.

Projet de décret.

« Art. I. Tout individu qui , dans les assemblées primaires ou électorales , auroit provoqué et signé des arrêtés liberticides , ne pourra exercer aucune fonction publique jusqu'à la paix.

» II. Les individus , non rayés de la liste des émigrés , les parens d'émigrés , sont également exclus des fonctions publiques.

» III. Quiconque , se trouvant dans les cas ci-dessus désignés , accepteroit des fonctions publiques , ou ne s'en démettroit pas sur le champ , sera banni.

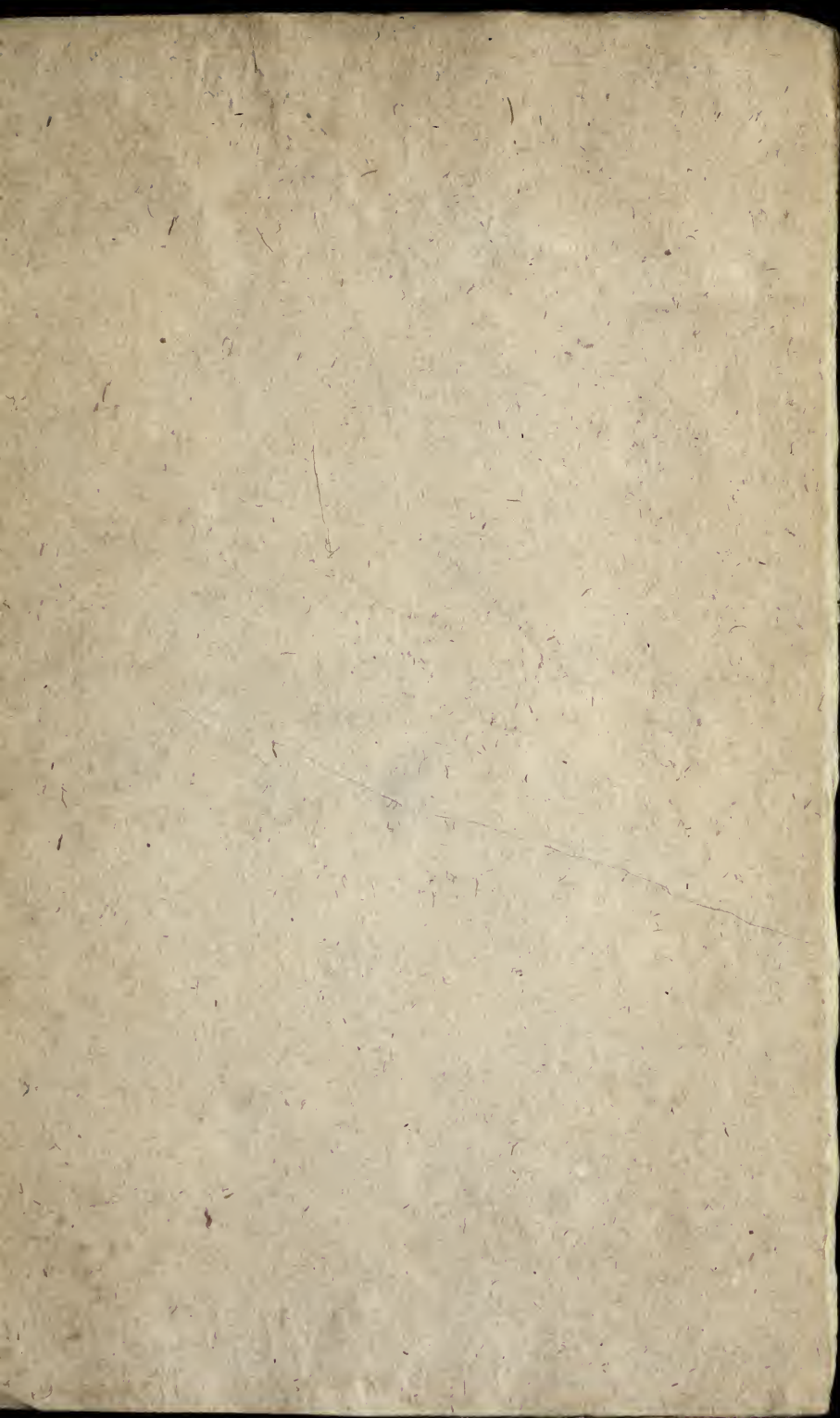
» IV. Ceux qui ne voudront pas vivre sous les lois de la république , sont autorisés à quitter le territoire de la république , dans le délai de trois mois. Ils pourront toucher leurs revenus , et même réaliser leur fortune , sans pouvoir néanmoins emporter les métaux et les objets dont la loi défend l'exportation. Ils ne pourront plus rentrer en France , sous peine d'être traités comme émigrés.

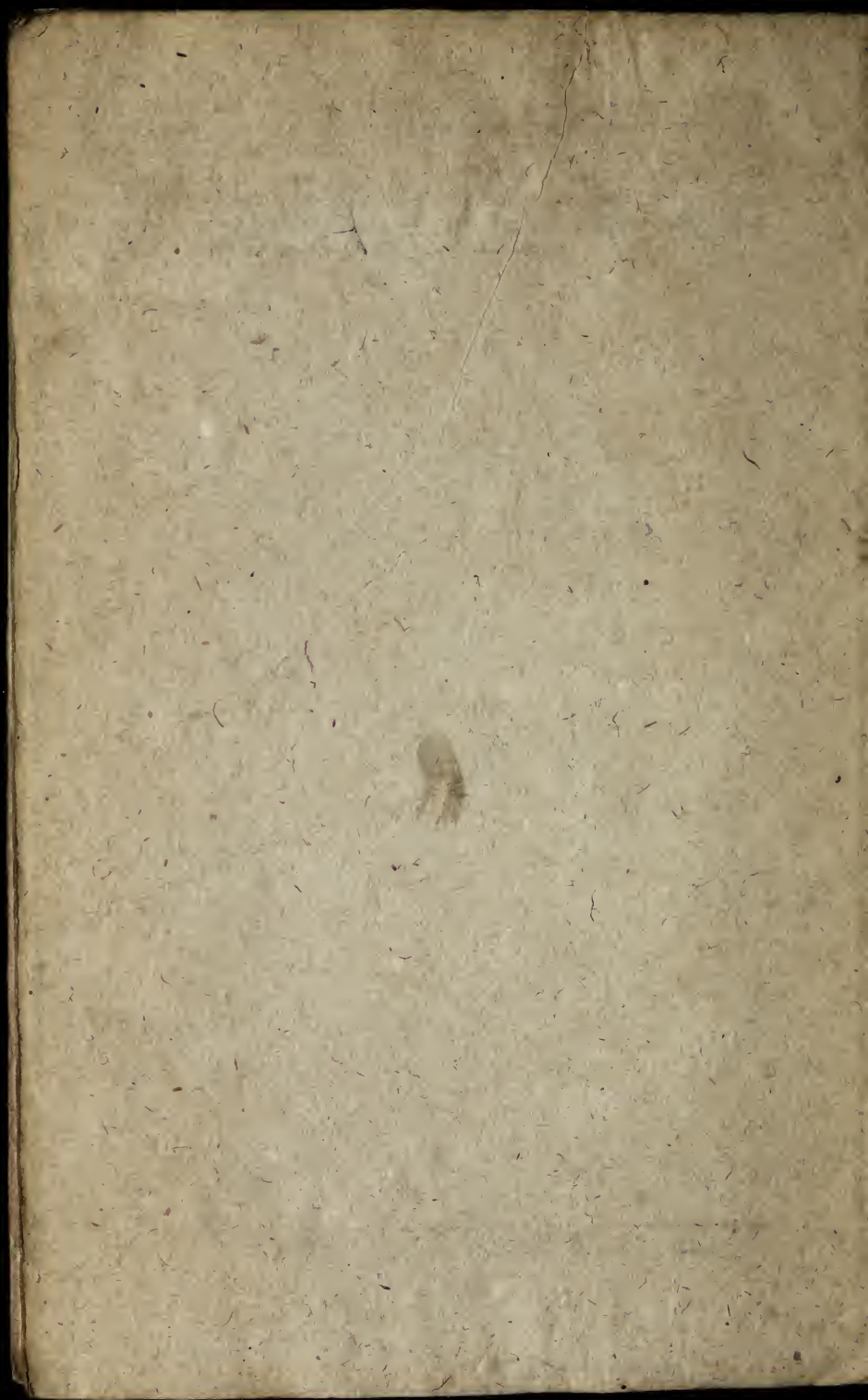
» V. Les femmes divorcées d'émigrés , et non remarquées , se retireront dans huit jours dans la commune de leur domicile , pour y être surveillées par les autorités constituées.

» VI. Les lois contre les prêtres réfractaires seront exécutées.

tées dans les vingt-quatre heures dans toute l'étendue de la ré-
publique. Les administrateurs qui négligeroient de les faire exé-
cuter seront punis de deux années de fers.

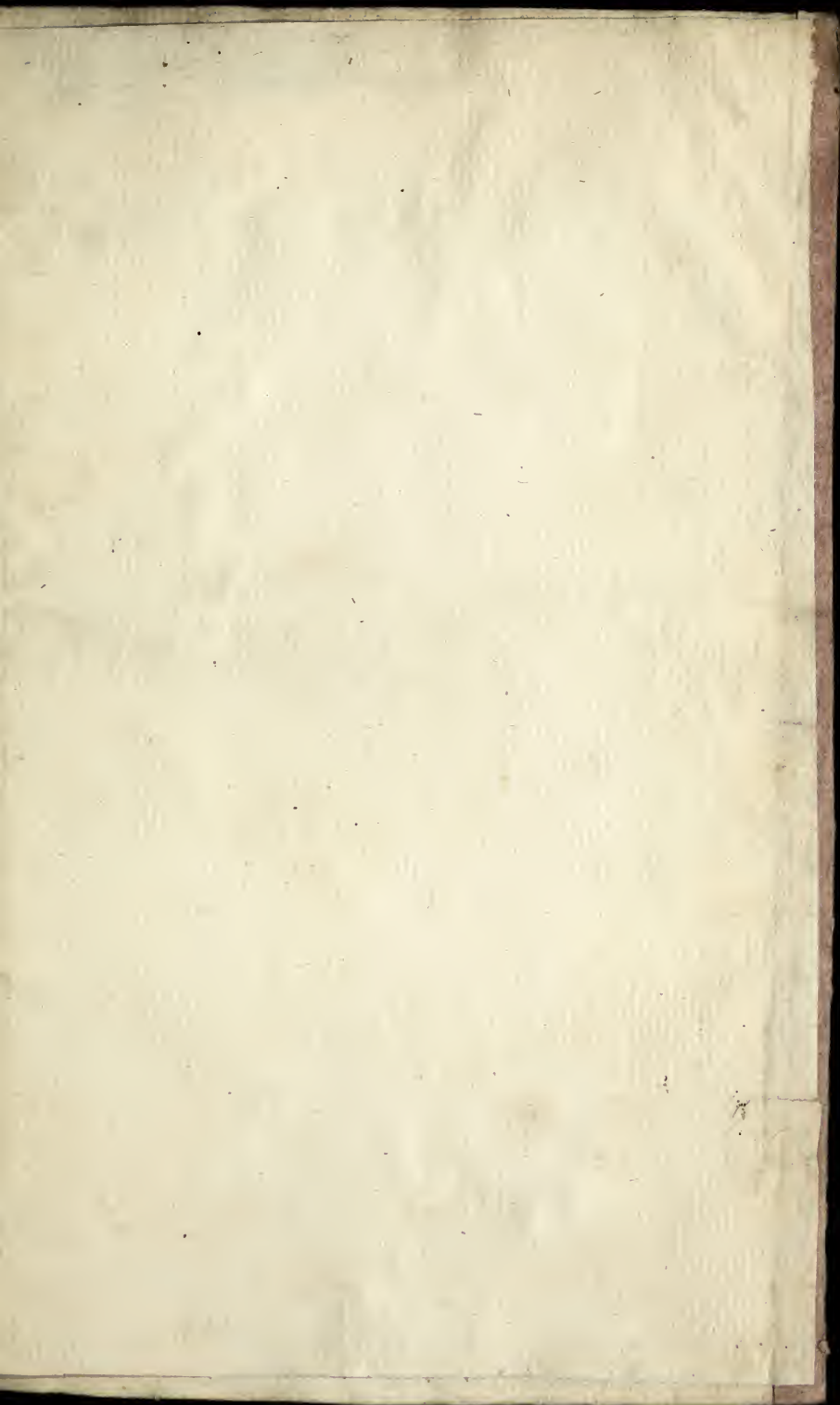
» VII. Les jeunes gens de la première réquisition qui ont
abandonnés leurs drapeaux seront bannis, si, dans le délai de
de huit jours, ils ne se présentent aux autorités constituées
pour se rendre au poste qui leur sera désigné.







555



55

220
12
—
232

230
—
230

230
—
230

220
—
220